

Canada



Ontario

LES GOUVERNEMENTS CÉLÈBRENT L'OUVERTURE DE LA VOIE ARTÉRIELLE EAST SIDE À LEAMINGTON

Le 27 août 2010

LEAMINGTON (ONTARIO) – Les résidents de Leamington et du comté d'Essex pourront profiter de chaussées moins cahoteuses, de routes panoramiques et de temps de déplacement réduits grâce à l'achèvement de la première phase du projet de construction de la voie artérielle East Side. Ce projet comprend la construction d'un nouveau segment de route de 1,2 kilomètre, y compris l'éclairage, l'amélioration des intersections et un nouveau dalot qui enjambe le ruisseau Sturgeon. De plus, plus de 600 nouveaux arbres et arbustes ont été plantés.

« L'achèvement de projets d'infrastructure municipaux comme celui-ci illustre l'importance du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral pour les collectivités canadiennes, a dit l'honorable Chuck Strahl, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada. Les membres de la collectivité pourront constater les avantages de ce projet de façon quotidienne alors qu'ils utilisent la nouvelle route. »

« L'achèvement de la phase 1 de cette nouvelle route constitue une étape importante pour les habitants de Leamington et du comté d'Essex, a affirmé Dave Van Kesteren, député de Chatham-Kent-Essex. Grâce à l'investissement du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral, les résidents et les visiteurs bénéficieront de l'amélioration de l'accès à Leamington et au superbe parc national de Point Pelee. »

« L'achèvement de ce projet constitue une excellente nouvelle pour les résidents de Leamington, a indiqué Pat Hoy, député provincial de Chatham-Kent-Essex. En collaborant avec nos partenaires municipaux, nous aidons à créer des emplois et à renforcer les collectivités à l'échelle de la province. »

« Le renouvellement des infrastructures essentielles est important pour nos collectivités locales, a mentionné Bruce Crozier, député provincial d'Essex. Ce projet illustre bien la façon dont notre gouvernement dynamise l'Ontario au moyen d'investissements qui ont un impact sur la vie quotidienne des gens. »

« Le Fonds de la taxe sur l'essence fédéral reconnaît que tous les ordres de gouvernement doivent collaborer pour répondre aux besoins urgents relatifs aux investissements dans l'infrastructure de l'Ontario, a dit Norman Sandberg, président de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO). Le financement, qui appuie des milliers d'importants projets d'infrastructure, est essentiel pour créer des emplois, pour appuyer la compétitivité de l'Ontario et pour favoriser la durabilité de l'environnement. »

Le projet a été rendu possible grâce à un investissement de 1 978 000 \$ du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral et à un investissement de 1 118 000 \$ du gouvernement provincial aux termes de la *Loi permettant d'investir dans l'Ontario*. Le Fonds de la taxe sur l'essence fédéral fournit aux municipalités un financement stable et prévisible pour leurs projets municipaux d'infrastructure durables sur le plan de l'environnement. Des

fonds sont aussi versés aux projets de planification qui contribuent à la durabilité des collectivités et des régions.

Dans le cadre du Plan d'action économique, le gouvernement du Canada a affecté 12 milliards de dollars à des projets d'infrastructure qui seront réalisés dans toutes les régions du pays. À cela s'ajoute un engagement précédent visant à faire du Fonds de la taxe sur l'essence une mesure permanente, à raison de 2 milliards de dollars par année à l'échelle nationale, à compter de 2014.

Par l'entremise de la *Loi permettant d'investir dans l'Ontario de 2008*, le gouvernement provincial a fourni 1,1 milliard de dollars supplémentaires aux municipalités de l'Ontario, y compris 2,2 millions de dollars à la ville de Leamington, pour soutenir les investissements dans les infrastructures. La *Loi*, adoptée en mai 2008, autorise le gouvernement à affecter une partie de tout excédent imprévu en fin d'exercice aux besoins prioritaires de la population en plus de réduire le déficit financier accumulé.

Une fois achevée, la voie artérielle East Side reliera les chemins de comté régionaux et soutiendra les objectifs du plan directeur des transports de Windsor-Essex. Le comté d'Essex a engagé jusqu'à 3,2 millions de dollars pour cette initiative.

Renseignements supplémentaires

Bureau de circonscription de Leamington du député Van Kesteren
519-326-9655

Available in English

Bureau de circonscription du député provincial Hoy
519-351-0510

Bureau de circonscription du député provincial Crozier
519-776-6420

John Tofflemire, ing.
Directeur des services communautaires
La corporation de la municipalité de Leamington
519-326-5761

Bureau municipal de Leamington
519-326-5761

Infrastructure Canada
613-948-1148